Bank
Banque
Banca
CLER

Mandats de gestion de fortune et stratégies de placement Banque Cler

Si vous n'avez ni le temps ni peut-être le goût de vous consacrer aux questions de placement, le mieux est d'opter pour un mandat de gestion de fortune. Les spécialistes de la Banque Cler surveillent et gèrent votre fortune de façon active et avec le plus grand professionnalisme. Vous pouvez ainsi poursuivre des objectifs de placement à long terme, en fonction de votre propension à prendre des risques et du rendement que vous visez.

Avantages

- Vous pouvez vous fier à des spécialistes chevronnés
- Vous économisez un temps précieux et votre portefeuille est géré en permanence de façon active et professionnelle
- Des quelque 8 500 fonds autorisés en Suisse, nous sélectionnons les meilleurs à votre intention selon l'approche du «meilleur de la classe» en fonction de critères sévères et surveillés en permanence
- Avec un mandat de gestion de fortune, vous mettez à profit des instruments de placement de qualité et bon marché
- Vos placements réalisent une performance conforme au marché et aux risques
- Un compte rendu semestriel vous informe en toute transparence et fiabilité de la situation de votre portefeuille
- Vous recevez un relevé fiscal annuel
- D'éventuelles rétrocessions vous sont créditées semestriellement

Conditions

Pour les mandats de gestion de fortune, 2 modèles de frais sont proposés:

- Commission forfaitaire (incluant le courtage et les droits de garde)
- Commission forfaitaire avec participation à la performance (les honoraires sont liés à la performance du placement)

Les frais de banque tierce ne sont pas compris. Vous trouverez des informations détaillées dans les «Conditions relatives aux opérations sur titres et au conseil en placement» de la Banque Cler.

Engranger des superpoints

Vous recevez 10 000 superpoints lors de la conclusion d'un mandat.

Plus d'informations

www.cler.ch/gestion-fortune

La Banque Cler accepte les mandats de gestion de fortune à partir d'un capital de 100 000 CHF et propose **cinq variantes:**

Mandats de gestion de fortune «Focus Suisse»
Votre fortune est essentiellement investie dans des placements en francs suisses.

Mandat de gestion de fortune «International»
Votre fortune est placée de façon globale et diversifiée.

Mandat de gestion de fortune «Durable»
Outre les paramètres financiers traditionnels, des critères environnementaux et sociaux sont intégrés dans les décisions d'investissement. Une notation «Développement durable» est attribuée à l'ensemble des titres développement durable de la Banque Cler.

Mandat de gestion de fortune «Basé sur des règles»
Le capital d'investissement est réparti en différentes catégories et s'adapte à l'environnement du marché au moyen d'une stratégie dynamique.

Mandat de gestion de fortune «Focus Dividendes Suisse»
Votre fortune est placée dans des actions suisses avec des distributions de dividendes régulières et toujours élevées.

Vous décidez de la **stratégie de placement** qui correspond le plus à vos besoins parmi les suivantes:

Obligations – Le maintien de la fortune et la sécurité sont prioritaires.

Revenu – Vous souhaitez des revenus réguliers tout en limitant les risques.

Équilibré – Vous visez un revenu régulier avec un rapport risque/rendement équilibré.

Croissance – Vous êtes intéressé par une forte croissance du capital à long terme et n'avez pas peur de prendre des risques.

Actions – Vous voulez une croissance maximale du capital à long terme et êtes disposé à assumer de grandes fluctuations de cours.

901 0110 VP71 10.22

Bank
Banque
Banca
CLER

Vous pouvez choisir parmi ces stratégies de placement en fonction de vos besoins

Focus Suisse / International
en %

Obligations

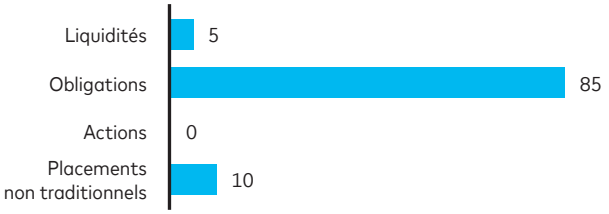

Revenu

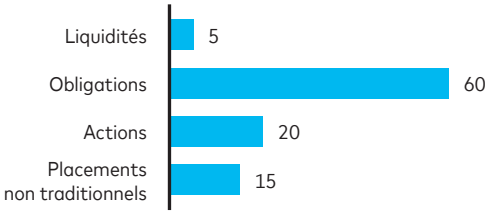

Équilibré

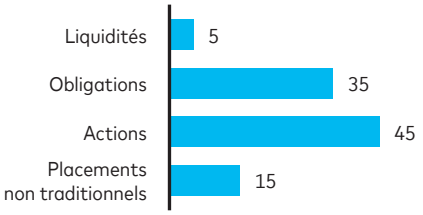

Croissance

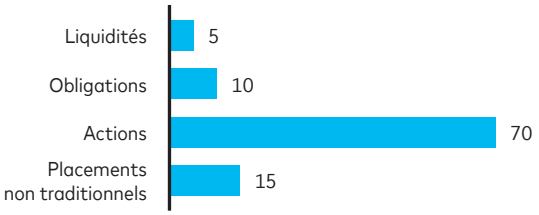

Actions

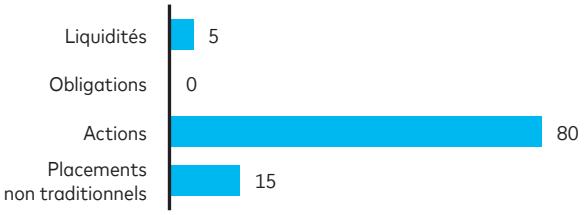

Durable
en %

Obligations
non proposé

Revenu

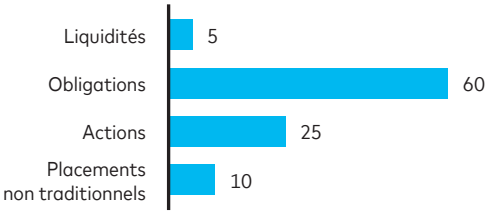

Équilibré

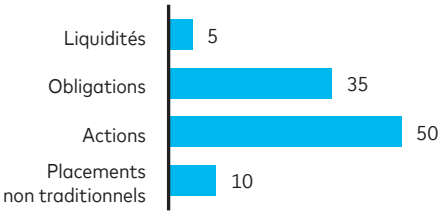

Croissance

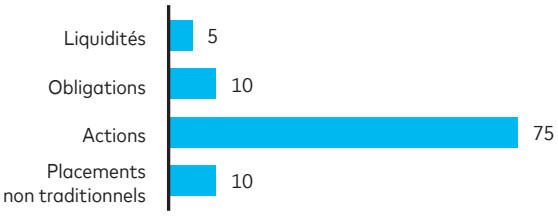

Actions

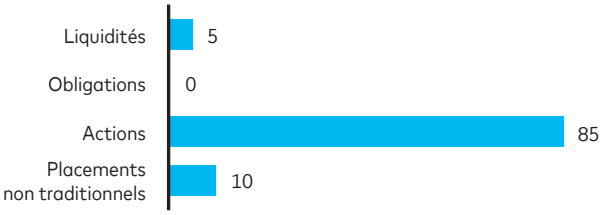

901 0110 VP71 10.22

Bank
Banque
Banca
CLER

Basé sur des règles
Répartition par catégorie de placement
(fourchettes en %)

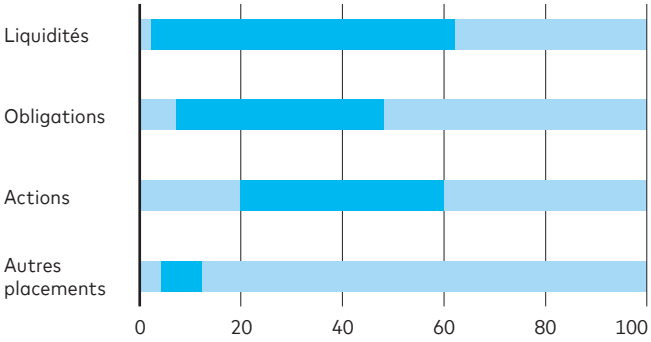

Focus Dividendes Suisse
Placements à 100 % en actions suisses

Ces données revêtent uniquement une visée publicitaire. Les présentes informations ne constituent ni un conseil ni une recommandation de placement, ni une offre d'achat ou une aide à toute décision en matière juridique, fiscale, économique ou autre. Elles revêtent un caractère purement informatif. Les déclarations, les données de base et de référence ainsi que les cours du marché qui figurent dans ce document se fondent sur des informations publiques que la Banque Cler considère comme fiables. Cette dernière ne saurait toutefois garantir l'exactitude, l'exhaustivité, l'évaluation ou la reproduction des informations fournies. Aucune déclaration ni affirmation n'a valeur de garantie. La Banque Cler ne répond ni des pertes ni des manques à gagner susceptibles de résulter de l'utilisation des informations figurant dans cette publication et se réserve le droit de modifier sans préavis l'opinion exprimée ici. Les informations relatives aux placements développées dans le présent document pourraient ne pas convenir à certains investisseurs, selon les objectifs et l'horizon de placement de chacun ou selon le contexte global de la position financière. Nous recommandons à nos clients de solliciter l'avis d'un conseiller en placement de leur banque avant toute décision d'investissement.

901 0110 VP71 10.22